

France-Amnéville: Energy and related services

OJ S 248/2015 23/12/2015

Contract award notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville d'Amnéville

Postal address: 36 rue des Romains

Town: Amnéville

Postal code: 57360

Country: France

For the attention of: M. le maire

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.amneville-les-thermes.com>Address of the buyer profile: <http://amneville.synapse-entreprises.com>**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description**II.1.1. Title**

Fourniture d'électricité pour des bâtiments communaux.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system (DPS)**II.1.4. Short description of the contract or purchase(s)**

Fourniture d'électricité pour des bâtiments communaux.

II.1.5. CPV code(s)

71314000 Energy and related services, 71314100 Electrical services

II.1.6. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.2. Total value of the contract/lot**II.2.1. Total value of the contract/lot****Section IV: Procedure**

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated with a call for competition

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of

1. Prix. Weighting 60

2. Valeur technique appréciée au regard de la réponse apportée par le candidat dans son mémoire technique (service client 30 %, autres services 10 %). Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Contract notice

Notice number in the OJ S: [2015/S 205-371938](#) of 22.10.2015

Section V: Award of contract

Contract No: 1/2015

Lot title: Fourniture d'électricité pour des bâtiments communaux

V.1. Date of conclusion of the contract

18.12.2015

V.2. Information about tenders

Number of tenders received: 1

V.3. Name and address of the contractor

Official name: Alterna Commissionnaire Régie Municipale d'Électricité d'Amnéville

Postal address: 78 avenue Jacques Coeur

Town: Poitiers Cedex

Postal code: 86068

Country: France

V.4. Information on value of the contract/lot

V.5. Information about subcontracting

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about European Union funds

VI.2. Additional information

Références de l'avis initial mis en ligne sur le site BOAMP.

Annonce n° 15-158240, mise en ligne le 20.10.2015.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 18.12.2015.

VI.3. Procedures for review

VI.3.1. Review body

VI.3.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — tout intéressé peut contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence par le biais d'un référé précontractuel (article L551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la signature du marché objet de la présente procédure,

— tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication des actes détachables du marché objet de la présente procédure pour contester ceux-ci par le biais d'un recours pour excès de pouvoir. Toutefois, les concurrents évincés à l'obtention du marché se verront opposer l'irrecevabilité de leur recours dès lors que le marché aura été signé (articles R421-1 et suivants du code de justice administrative, Conseil d'État, 16.7.2007, Société Tropic Travaux Signalisation, req. no 291545),

— tout intéressé dispose d'un délai de 31 jours à compter de la publication au JOUE de l'avis d'attribution du contrat, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence, dans le cadre d'un référé contractuel (article L551-13 du code de justice administrative), sauf pour le requérant à avoir saisi le juge du référé précontractuel. En outre, un référé contractuel ne pourra pas être engagé si le pouvoir adjudicateur procède à la publication d'un avis de transparence volontaire ex ante au JOUE et respecte un délai de 11 jours entre cette publication et la signature du marché,

— tout concurrent évincé dispose d'un délai de 2 mois à compter de la publication au JOUE de l'avis d'attribution du contrat, pour contester le marché dans le cadre d'un recours de plein contentieux (Conseil d'État, 16.7.2007, Société Tropic Travaux signalisation, req. no 291545).

VI.3.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.4. Date of dispatch of this notice

18.12.2015